



Monsieur le Directeur Général de l'ONF

Paris le 26 juin 2017

Monsieur le Directeur Général,

L'Etat doit continuer une politique nationale vis-à-vis de la forêt et de la filière bois et, pour ce faire, il doit mobiliser les moyens nécessaires afin de permettre à la forêt publique de remplir pleinement toutes ses fonctions multiples : économiques, sociales et environnementales.

L'ONF a pour mission au nom de l'Etat et par le Code Forestier de travailler dans le long terme pour la pérennisation des forêts publiques, et donc par principe et par volonté, pour la filière bois française ainsi que dans le domaine environnemental pour protéger la biodiversité et la partager avec nos concitoyens.

Pour assurer notamment ces objectifs, l'ONF et ses personnels ont besoin d'un contexte statutaire et financier, serein et stable pour intervenir avec toute l'efficacité attendue.

Nos organisations syndicales tiennent à rappeler leur attachement à l'EPIC dérogatoire et à une gestion des ressources humaines qui permette à chacune et chacun de s'épanouir en développant des parcours professionnels que l'ONF se doit de leur offrir.

Nous vous rappelons que Force Ouvrière s'est prononcée contre le Contrat d'Objectif et de Performance 2016-2020 et son projet d'établissement. Or, même si le COP prévoit une évolution du rapport entre le nombre de fonctionnaires et de salariés pour la période 2016-2020, il n'est pas question pour nous que les personnels actuellement en fonction dans l'établissement, qu'ils soient de statut public ou privé, soient des laissés-pour-compte. Une politique de gestion des ressources humaine qui, par principe, décide de ne pas recourir à toutes les compétences existantes en interne est totalement insupportable et démobilisatrice pour les personnels en place.

Le projet de note de service sur les recrutements et la mobilité est très orienté vers une gestion de type « entreprise privée », nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire et ici nous rappelons notre opposition sur ce sujet.

L'ONF a besoin de construire, dans le respect des règles, une organisation des ressources humaines qui fédère les différents statuts et permette à chacune et à chacun de dérouler de vrais parcours professionnels choisis.

A ce titre, un renforcement de la 3^{ème} voie pour l'accès au corps des TSF est nécessaire et permettra aux ouvriers forestiers qui le souhaitent de rejoindre un statut public en apportant une vraie expérience pour l'exercice de leurs futurs métiers.






Or, les nombreuses autorisations de recrutements de salariés depuis le début de l'année, ont pour la deuxième année consécutive, conduit au report sur l'année suivante des lauréats du concours de TSF, ce que nous ne pouvons pas accepter.

Nos organisations vous demandent donc de mettre en appel à candidatures tous les postes vacants, de rechercher de façon approfondie toutes les compétences et/ou les volontés existantes en interne et c'est seulement après cette recherche approfondie et s'il y a un constat de carence, qu'il pourra être procédé à un recrutement externe.

Par ailleurs, la pyramide des âges au sein de l'établissement, permettra tout naturellement de recourir sans position de principe à des recrutements externes, s'inscrivant ainsi dans l'objectif du COP de recourir à davantage de salariés d'ici à 2020.

Nous ne pouvons pas accepter que vous souhaitiez mettre de côté des compétences internes. C'est pourquoi, nous vous demandons de retirer le paragraphe 5 du projet de note de service qui a fait l'objet d'un vote de rejet unanime des organisations syndicales dans le cadre du CTC du 18 mai dernier et que vous présenterez au CCE du 5 juillet prochain.

Le paragraphe de ce projet de note de service est basé sur des principes qui ne sont pas partagés pour les filières suivantes :

-  *La filière Ressources Humaines*
-  *La filière Financière (dont Achat)*
-  *La filière informatique*
-  *La filière Juridique*
-  *La filière Commerce et Marketing*

Ces filières sont autorisées à privilégier, mais sans exclusive, le recrutement de salariés expérimentés dans leur domaine de compétence afin de brasser des parcours variés et de fertiliser les équipes en place.

La filière managériale (Conducteurs de travaux, RUT et RUP) pourra également utilement se renouveler en faisant appel à l'expérience du management dans d'autres univers que l'ONF.

Ce postulat est l'exemple même de la volonté d'écarter des compétences en interne et démontre que les parcours professionnels des personnels de l'ONF (fonctionnaires et salariés) ne sont plus une préoccupation de l'Etablissement.

Ce constat est grave. Une telle politique qui génère de la démotivation et du mal-être au travail touche l'ensemble des personnels, cadres et non cadres. La suite de la démotivation est malheureusement le désengagement voire même la défiance qui s'est déjà installée chez de nombreux personnels de l'ONF et s'accroît régulièrement ! Elle a alors pour conséquences néfastes un risque avéré de dégradation de la qualité du service rendu !

Une véritable négociation englobant les personnels de tous statuts (public et privé) doit être initiée pour que les personnels retrouvent une réelle confiance dans l'Etablissement, et disposent d'une vision d'avenir claire, d'une politique de GRH dans laquelle ils pourront s'inscrire. Le but est de retrouver justice et cohésion dans les parcours professionnels transparents et lisibles. C'est à nos yeux la seule voie pour régénérer la coopération au sein des équipes ou des services et un engagement de l'ensemble des personnels.

Le fort taux de départs en retraite dans les années à venir est une opportunité à ne pas manquer pour permettre aux personnels de l'ONF de dérouler de véritables parcours professionnels. Leurs expériences et leur implication, depuis de nombreuses années, au sein de l'Etablissement sont un atout incontestable.

Face à la dégradation des conditions de travail à l'ONF, nous espérons que vous saurez entendre le message de Force Ouvrière qui n'a que pour but d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnels et permettre une optimisation des missions confiées à l'ONF.

Nous vous prions de recevoir Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'ensemble des organisations

Le Secrétaire Général du SNPA ONF



Marc Coulon